

L'ACTE DE CESSATION DES HOSTILITÉS DANS LA NANA MAMBÉRÉ AU CENTRE D'UNE RÉUNION LE 2 FÉVRIER

Bangui, le 31 janvier 2018 – L'acte d'engagement pour la cessation des hostilités dans la préfecture de la Nana Mambéré (nord-ouest de la République centrafricaine), signé en décembre dernier entre les anti-Balaka de Bouar et le groupe Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R) sera discuté entre les deux parties le 2 février, en présence des autorités locales, la MINUSCA et d'autres partenaires. L'annonce a été faite mercredi par Christine Kapalata, chef du bureau de la MINUSCA à Bouar et le Lieutenant-colonel Alexis Naguezangda, préfet de la Nana Mambéré, lors de la conférence de presse hebdomadaire de la Mission.

« Nous nous sommes mis d'accord sur la tenue d'une réunion par mois. Les 3R, qui sont déjà venus à deux reprises à Bouar, ont proposé que la prochaine rencontre se tienne à Yéléwa. Les anti-Balaka ont aussitôt dit oui et nous espérons nous retrouver le 2 février », a indiqué le préfet de la Nana Mambéré. Malgré « quelques petits problèmes, celui-ci a salué l'impact de l'accord, notamment le déplacement sans entraves des habitants de Yéléwa vers Bouar.

Pour sa part, le chef du bureau de Bouar a souligné l'importance des concertations régulières pour consolider l'accord du 13 décembre. « La MINUSCA apporte son aide à l'organisation de ces réunions et en assure la sécurisation », a déclaré ce responsable, en invitant la presse à diffuser le contenu de l'accord. Le chef du bureau a qualifié l'accord d'un « pas en avant vers la paix dans la Nana Mambéré » mais qui n'est qu'une « première étape » qui exige l'engagement des deux parties. « La MINUSCA continuera à sensibiliser les parties, les autorités et la population locales au contenu de l'accord, de ses divers mécanismes et de trouver des solutions pour la réinsertion des éléments des deux groupes armés dans la société à travers les moyens du DDR et du réduction de violence communautaire (CVR) », a-t-elle ajouté.

Le chef du bureau de la MINUSCA à Bouar et le préfet de la Nana Mambéré ont également informé les journalistes sur les récentes missions menées par la Force de la MINUSCA, suite à des informations de la présence des 3R loin de leur zone ainsi que celle d'hommes armés à Ngua Bouar. « Dernièrement, les éléments des 3R qui opèrent dans le Nord de la Préfecture ont fait mouvement vers le sud de la MSR 1 et la MINUSCA a dû les rappeler à l'ordre pour éviter que cela ait des conséquences sur la situation sécuritaire dans la région », a dit le chef de la MINUSCA à Bouar. En ajoutant que des opérations militaires de la

progressivement vers les zones refuges.

Le chef de bureau a également cité les réalisations de la MINUSCA pour maintenir la stabilité dans la Nana Mambéré, restaurer l'autorité de l'Etat et protéger les civils, notamment avec les projets dans le cadre du Pré-DDR et de projets à impact rapide. Depuis 2014, la MINUSCA a financé 23 projets à impact rapide pour une valeur de 285 millions de francs CFA dans la région de préfecture Bouar.

Pour sa part, le porte-parole de la Mission, Vladimir Monteiro, a évoqué les déplacements à l'intérieur du pays de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Coordonnateur humanitaire, Najat Rochdi, à Bangassou, pour une visite de deux jours, du Commandant de la Force de la MINUSCA à Paoua et du Chef de la Police à Bouar. « Le Commandant de la Force de la MINUSCA, le Chef d'état-major général des Forces armées centrafricaines (FACA) et le Commandant de la Mission technique de l'Union européenne (EUTM) effectuent une courte visite ce mercredi à Paoua. Le intervient alors que la Mission y mène une opération militaire depuis le 12 janvier dernier et qu'une unité des forces armées centrafricaines vient d'y être déployée aux côtés des casques bleus», a dit le porte-parole. Quant au Chef de la composante Police de la MINUSCA, général Roland Zamora, sa mission d'inspection et de sensibilisation des unités engagées sur le terrain a permis de rappeler aux policiers de la Mission leur devoir de protection des populations civiles et l'appui opérationnel aux forces de sécurité intérieure.